

2^{ème}
semestre
2022
n° 5

Vivre à
CHÂTEAU-LONDON
Le magazine d'informations de votre commune



Edito



Châteaulandonnaises,
Châteaulandonnais,

D'ici fin janvier, combien de fois allons-nous entendre ce refrain « Bonne et heureuse année ! surtout la santé ! » et le reprendre pour souhaiter à nos proches, nos voisins, nos collègues ou nos commerçants nos vœux pour 2023. Qu'elle est difficile cette période dans un environnement où tous les clignotants s'allument et les sirènes retentissent de partout.

Cette tradition a ceci de bon qu'elle marque un court moment harmonieux dans une société individualiste caractérisée par une forte agressivité ambiante.

Chacun attend beaucoup de l'autre, sans forcément faire d'effort lui-même.

L'année 2022 terminée, un court bilan s'impose avant de se projeter sur les douze mois à venir, ne serait-ce que pour constater que ce qui semble être la vérité d'un jour ne l'est pas forcément quelque temps plus tard.

Ilya un an, à la même époque, nous espérions que le Covid disparaisse. Aujourd'hui, nous nous rendons compte qu'il va falloir apprendre à vivre avec.

Ilya un an, nous n'imaginions pas revenir à une inflation galopante. Aujourd'hui, c'est devenu une réalité dans la vie quotidienne pour nombre d'entre vous, et plus encore pour les communes qui ne bénéficient pas du même filet de sécurité que les particuliers.

L'exercice budgétaire devient de plus en plus compliqué avec des factures de gaz et d'électricité qui s'envolent malgré des prix de marchés négociés.

Cependant, **restons positifs** car rien n'est jamais écrit à l'avance. Le sort est ainsi fait qu'il s'amuse souvent à déjouer les pronostics, confirmant que les seules défaites assurées par avance sont issues des combats que l'on ne mène pas.

C'est cette évidence qui nous guide en tant qu'élu,

chaque jour sur le terrain pour trouver des solutions, défendre nos projets, et valoriser notre territoire.

C'est aussi cette évidence qui guide les bénévoles des associations que nous avons voulu mettre en avant dans cette édition. Je ne peux que vous encourager à les rejoindre, vous trouverez forcément votre bonheur parmi toutes celles qui existent à Château-Landon. Elles amènent ce lien social qui est tellement important dans nos vies. **Soyons reconnaissant pour leur investissement de chaque jour.**

Alors, certes, les vœux, cette année comme les précédentes, seront peut-être pieux mais très sincèrement, on ne peut que souhaiter à tous des rêves devenus réalité.

Bonne et heureuse année 2023 !

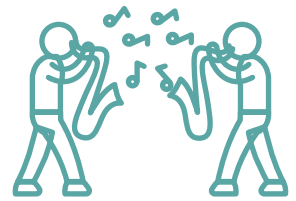
Valérie Lagille



Sommaire

A LA UNE.....	P4
ARRÊT SUR IMAGES.....	P6
TRAVAUX.....	P8
CONSEIL MUNICIPAL.....	P9
C'ÉTAIT HIER	P10
UN VILLAGE, DES HAMEAUX.....	P11
CHIFFRES CLÉS.....	P12
PORTRAIT.....	P13
LES RUBANS DU PATRIMOINE.....	P14
L'INTERCOMMUNALITÉ ET NOUS...P15	
LES ÉCOLES.....	P15
LA VIE DES ASSOCIATIONS.....	P16
GROS PLAN SUR L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES.....	P18
CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS....	P19
VIVRE ENSEMBLE.....	P20
RÉVISION DU PLU.....	P21
HOMMAGES.....	P21
HISTOIRE.....	P22
ÉTAT-CIVIL.....	P23
INFOS PRATIQUES.....	P24

A la UNE



Moto cross, fête de la musique, l'Irlande à l'honneur, retour des guinguettes, festival des Tabarderies... et bien d'autres! Toute une farandole de festivités qui a égayé notre calendrier Castellandonnais.

Merci aux bénévoles...

D'ailleurs d'où vient le mot bénévolat :

Il vient du latin « bonne volonté », « bienveillant ».

Le bénévolat a changé de visage au fil des siècles.

Il a débuté avec les différentes crises sanitaires, sociales au XVIIIème siècle.

Les femmes prennent vite part au bénévolat, quand elles voient leurs fils et leurs maris partir au combat.

Aujourd'hui, le bénévolat fait partie intégrante de notre société. La preuve : toutes ces manifestations n'auraient pas eu lieu sans vous.



Les Journées du Patrimoine 17 et 18 septembre 2022



Dans l'Hôtel-Dieu était présentée une rétrospective des artistes ayant exposé les années antérieures.

Vous avez pu admirer le travail de Pascal Bost, Dan Seigneur, Bruno Guyon, Alexandra Kraif, Jocelyne Labrosse, Paul Lamour, Muguette Lelièvre, Misti, Zoé Pico, Pascal Picot. Hommage également à Allioune, Marysel et Thierry Thomen.

Sur la place de la République étaient à l'honneur Charles Dullin et Néronville. Ce qui permet d'évoquer le prieuré et la riche abbaye (qui est maintenant complètement détruite), ainsi que les chartres (prisons) de cette localité, et elles furent nombreuses.

Samedi et dimanche, la troupe Graine de Scapin a joué l'Avare de Molière, clin d'œil à Charles Dullin qui a tenu le rôle d'Harpagon jusqu'à sa mort et qui l'avait joué sur ce même lieu.



La prison était ouverte, chacun pouvait librement voir « visite à travers la ville » et les anciennes expositions, ainsi que celle sur les fresques avec la reproduction de la guérison de Clovis par St Séverin.

Les 50 ans d'Histoire et Archéologie étaient évoqués dans le cloître de l'Abbaye avec photos et affiches anciennes. Cela a permis à la foule importante de visiteurs de découvrir l'exposition en attendant de voir la crypte, ce lieu si convoité. Une reproduction sur toile de la messe et une de la guérison de Clovis,

à partir de photos fournies par les archives départementales, illustraient les lieux tels qu'ils étaient à une époque lointaine.

300 visiteurs ont découvert la crypte et 500 ont flâné dans les expositions. Les consignes de sécurité n'ont pas permis d'accueillir plus de visiteurs, pourtant nombreux à vouloir y accéder. Depuis la couverture des fouilles au moment des travaux de l'EHPAD, aucune visite publique n'avait eu lieu.

Dans le jardin de l'Hôtel de la Monnaie, Pascal Bost et ses artistes invités ont complété, par des expositions et des animations, la promenade à travers la ville.



Une oeuvre de street art réalisée devant les visiteurs tout au long du week-end. Elle est désormais installée dans la cour de l'école maternelle.

Merci à tous pour votre participation.

Annêt SUR IMAGES



1



2



©Paul LAMOUR

4



3



5

- 1 Fête Nationale 14 juillet
- 2 Forum des associations du 10 septembre
- 3 Journées Européennes du Patrimoine
- 4 Randonnée pédestre « Vaincre la Mucoviscidose »
- 5 Inauguration de la déchèterie



6



7 ©Paul LAMOUR

- 6 Randonnée pédestre du Comité des Fêtes
- 7 Installation du Conseil Municipal d'Enfants
- 8 Cérémonie du 11 Novembre
- 9 Fête de la Saint Martin
- 10 Exposition « Prisonniers de guerre » à l'Hôtel Dieu
- 11 Fête de la Bière du Comité de Jumelage le 26 novembre
- 12 Exposition Maurice REBÊCHE, 50 ans de Photographie à l'Hôtel Dieu



8 ©Paul LAMOUR



12



10



9 ©Association Paixao de Portugal



11



TRAVAUX

Nos engagements se poursuivent. Les actions annoncées dans le précédent numéro ont été réalisées et d'autres vont être lancées.



Voirie

- **Le passage piéton** surélevé rue de Nisceville, les quatre écluses de la rue Gauquelin ont été installés en octobre afin de protéger les élèves en entrée et sortie d'écoles (maternelle et élémentaire).

- **Le caniveau** qui traverse la partie en pente de la rue de la Croix du Bourdon et évacue les eaux de ruissellement avant qu'elles inondent la chaussée est soumis au passage de nombreux véhicules,

camions et tracteurs, il a donc dû être restauré : écoulement, grille et bitume.

- **Une réfection des enrobés** a été réalisée en plusieurs endroits de la commune :

- * au carrefour de la rue de Chèvres et de la route de Mocpoix ainsi qu'une partie de la rue des Martins ;

- * rue Grande prolongée et ses places de stationnement, afin de faciliter la dépose des enfants de l'école élémentaire.

- Afin de sécuriser la piste cyclable, **un piéto-vélo** a été installé rue du Gâtinais pour inciter les automobilistes à la prudence dans ce secteur.

Éclairage public

Dans une démarche de développement durable et d'économie d'énergie, l'éclairage LED est dorénavant la règle et de nombreux travaux ont déjà été réalisés. En novembre, ce sont le hameau de **Bruzelles**, la **rue du Clos des sentiers** et ses

rues adjacentes qui sont passés aux LED. Avec ce type d'éclairage notre consommation d'énergie est réduite de 60 %.

Des lampadaires ont également été installés sur la **Route de Mocpoix** où des terrains accueilleront prochainement un lotissement, ainsi que deux autres, équipés de panneaux solaires, devant la **déchèterie**.

Dans le cadre du plan de sobriété énergétique demandé par le Gouvernement et afin de répondre à l'augmentation du coût de l'énergie, l'ensemble de la commune éteint son éclairage public à 23h30 au lieu de 00h et se rallume à 5h00 (en adéquation avec les horaires des bus).

Futurs projets

- Une réflexion est en cours avec un bureau d'étude pour une **remise en état des rues historiques du centre-ville** (rue de France, rue de la Monnaie, rue du Clos Thion...);

- Les travaux sur **les éclairages publics** devront se poursuivre avec un objectif 100% LED ;

- L'installation de **deux ralentisseurs** est à l'étude rue des Martins.



PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

25 janvier 2022

- Frais de scolarité 2021/2022
- Demande de subvention dans le cadre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD 2022) - Appel à projets «Sécurisation des établissements scolaires»
- Conventions d'autorisation dans le cadre de la fibre

15 mars 2022

- Acquisition d'une parcelle située rue de la Champagne, Nisceville (sécurité incendie)
- Demande de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2022 (Foyer rural)
- Contribution financière au Fonds d'Action Extérieure des Collectivités Territoriales (FACECO) dans le cadre de la crise Ukrainienne

12 avril 2022

- Tarifs garderie 2022/2023
- Demande de subvention aux archives départementales de Seine-et-Marne
- Demande de subvention pour la réalisation du point de comptage A2 réglementaire à la station d'épuration de Château-Landon dit by-pass
- Demande de subvention d'une mission d'organisation et d'assistance dans le cadre de la rénovation du réservoir de Verdun

20 juin 2022

- Demande de subvention au SDESM dans le cadre du projet de rénovation énergétique du Foyer rural
- Demande de subvention à l'ADEME dans le cadre du Projet de rénovation énergétique du Foyer rural

20 septembre 2022

- Demande de subvention dans le cadre du Schéma Directeur d'Assainissement
- Demande de subvention complémentaire dans le Cadre des travaux de rénovation du Foyer rural
- Demande de subvention complémentaire dans le cadre des travaux d'éclairage public 2022
- Construction d'une gendarmerie : déclaration de projet

29 novembre 2022

- Demandes de subventions dans le cadre du programme des travaux sur l'éclairage public 2023
- Demandes de subventions dans le cadre du projet de rénovation des éclairages de certains bâtiments communaux
- Demandes de subventions dans le cadre du projet de rénovation de la toiture de l'école maternelle
- Demandes de subventions dans le cadre de la défense incendie
- Tarifs restauration scolaire à compter du 1^{er} janvier 2023
- Centre musicaux ruraux 2023
- Revalorisation des tarifs du cimetière communal à compter du 1^{er} janvier 2023
- Modification du règlement du cimetière communal



Vous pouvez retrouver toutes les délibérations sur le site internet de la commune et sur les panneaux d'affichage



1978

C'était HIER

LES PREMIÈRES CLASSES DE NEIGE !

En mars 1978, l'équipe municipale du Maire M. André ROBIN décide de mettre en place la 1^{ère} classe de neige.

Les enfants de CM2 de M. Valette accompagnés par une jeune normalienne Nelly vont découvrir les joies de la neige à Saint Chaffrey près de Briançon dans les Hautes Alpes pendant 3 semaines.

C'est la première occasion pour la plupart des écoliers de voir la montagne et de faire du ski. C'est aussi très souvent la première coupure avec le cocon familial.

Cette année-là, la scarlatine s'est invitée, l'infirmerie s'est remplie...

Pour l'occasion, le club des tricoteuses de Château-Landon a confectionné des bonnets de circonstance orange avec le blason de la commune (histoire de se repérer sur les pistes).

Quelques années après, la couleur change, ils seront rouges, c'est la sucrerie qui offrira ensuite les bonnets « j'aime le sucre ». Ensuite, la destination sera plus tard, Chatel en Haute Savoie.

La classe partage le chalet avec les élèves de la commune de Bagneux sur Loing mais également les séances de ski par niveau. Des défis sportifs, des challenges, et bien sur des amitiés se créent au cœur de cette cohabitation...

Les journées sont rythmées ! Cours de ski alpin, de ski de fond et classe souvent en lien avec l'environnement alpin, sans oublier les séances « cartes postales ». C'est l'occasion de visiter la région, Briançon et les demoiselles coiffées, ainsi que de découvrir le métier de secouriste de montagne.

La communication avec les familles se faisait par affichage sur la porte de l'école après que M. Valette ait donné les nouvelles par téléphone à ses collègues.

Les séjours seront ensuite réduits à 2 semaines suite aux restrictions budgétaires et au coût de ces séjours. Puis vont être arrêtés en 2009, et remplacés par des séjours moins onéreux.

C'est surtout la découverte du milieu montagnard, le plaisir d'être ensemble. Et que de rires dans la poudreuse qui resteront gravés dans la mémoire de ces jeunes Châteaulonnais.

Quels souvenirs !



1983



2000



2003

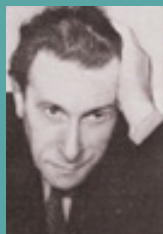


Un village, DES HAMEAUX

NÉRONVILLE

Le hameau de Néronville est situé à l'Est de la ville de Château-Landon, niché entre le fusain et le canal du Loing, dans une zone marécageuse.

Un peu d'histoire... Néronville, accroché au versant de la vallée du fusain, est le berceau d'un ancien prieuré dépendant de l'Abbaye de la Sauve-Majeure de Guyenne administrée par l'évêché de Sens. Le premier prieuré fut construit sous Charles II le chauve en 976. Un document souligne la présence d'une église « A Néronvilla, cum ecclesia in honore Saneti Petri ». Carloman, fils de Louis II le pieux, est noté à Néronville en 880. L'évocation de Saint Pierre apparaît avec les pèlerinages à Rome. Entre 1080 et 1225, les événements importants poussent les grandes familles notables de la région à vendre, les héritages, les biens sont aliénés au profit de l'abbaye. Il y eut 97 chartes de donations entre 1080 et 1222, terres, bois, moulins etc... Au début du XVII^e siècle Don Morin indique que le monastère et l'Église sont ruinés. Ne reste que le cloître et le dortoir. Le prieuré est vendu comme bien National en 1792.



C'est en juillet 1921 que Charles DULLIN arriva pour la première fois à Néronville accompagné de sa femme. Ils cherchent une maison pouvant loger une bonne douzaine de jeunes apprentis comédiens.

L'institutrice met à disposition le préau de l'école pour les répétitions. Pour gagner leur vie, les jeunes artistes donnent des spectacles publics à Château-Landon et ses environs. Ce fut à Néronville que vit le jour le théâtre de l'Atelier (Paris).

Si vous ne connaissez pas ce hameau... une balade s'impose !

Venez découvrir les nombreuses curiosités de ce lieu-dit. Sur la place du hameau vous pourrez deviner les vestiges de l'ancien prieuré devenu grange aux Dimes puis transformé en école. En traversant les marécages en contrebas du hameau vous arriverez au Moulin de la Concorde, actuellement un gîte, mais qui fut une manufacture avec les fours et les fourneaux nécessaires pour la conversion du fer en acier jusqu'en 1750 puis l'exploitation du « blanc » ayant cessé vers 1960. En longeant le canal du Loing, aux abords de l'écluse vous pourrez admirer le pont-canal de Néronville comprenant 6 arches et mesurant 12 mètres. Poursuivez votre balade le long du chemin de halage du canal du Loing, tronçon de la Scandibérique.



Chiffres CLÉS



2 000

Adhérents environ

Riche de ses
45 associations

19

Associations sportives

8

Associations artistiques

7

Associations culturelles

11

Autres

La commune de Château-Landon dispose d'un choix varié d'associations pour toutes les envies qu'elles soient sportives, culturelles ou artistiques.

Chaque année des subventions (selon des conditions), sont versées pour accompagner les projets. En 2022, cela représente 58 000 €.

Dans la mesure des possibilités, des salles sont mises à disposition, représentant un coût d'entretien de chauffage et d'électricité supporté par la commune :

- 6 salles à l'ancienne école Joubert pour 40 heures par semaine ;
- Le foyer rural pour 15 heures par semaine ;
- Le gymnase pour 110 heures par semaine (créneaux des établissements scolaires non compris).



Portrait

DÉCOUVRONS

PAUL LAMOUR

L'ŒIL ET LA PLUME DE CHÂTEAU-LANDON

Vous connaissez sûrement son nom, car depuis 6 ans, Paul est le correspondant du Canton pour le journal l'Eclaireur.

Son parcours commence en Algérie, au pied de l'Atlas. Il naît après ses 2 frères, avec son frère jumeau, dans cette famille où son père dirige la Coopérative des agrumes. Enfance heureuse, riche en odeurs, couleurs, sons et dans une nature préservée. Mais en 1954, un incendie terroriste change tout : la coopérative brûle, devient un lieu sécurisé entouré de miradors et de barbelés, dans un pays qui se fracture. Pendant 8 ans, la vie sera « bridée » par les couvre-feux. Une jeunesse mise entre parenthèses.

À 19 ans, Paul arrive à Bordeaux, pour continuer des études techniques. Il sera à l'initiative de la chorale du lycée, et participera à 5 autres ! Déjà avec l'envie de découvrir et partager. Il commence à travailler aux Télécom de Bordeaux, mais la blouse blanche lui paraît fade...

Il traîne souvent dans une MJC, toutes les activités le tentent, il essaye tout ! théâtre, danse...

Le Directeur de la MJC le repère, lui parle d'une formation pour devenir Directeur de MJC...

Paul ne réfléchit pas longtemps ! Il demande sa mutation à Paris et démissionne des Télécom dès qu'il réussit le concours Léo Lagrange.

C'est le début d'une carrière riche et variée, guidée par les opportunités et l'envie de se réinventer... En voici un concentré ! Directeur adjoint d'un centre d'hébergement de Clichy La Garenne, Paul lance des activités diverses : danses folkloriques, judo, flûte à bec...

Puis, Paul est réclamé par des Maires qui ont bien cerné le personnage et son potentiel pour leurs villes : le Pré St Gervais



(un ciné club, du théâtre...), Marseille, où il sera braqué par des gangsters qui l'obligeront à ouvrir le coffre... Il repart à Paris, puis Colombelle dans les années 70 (vers Caen), pour ensuite prendre la direction de la MJC de Courseulles-sur-Mer, qui végète avec 50 adhérents. 14 ans plus tard, ce sont plus de 800 adhérents qui participent aux projets de ville. Il trouve le temps de se marier et sa fille naîtra peu après.

Ce sera ensuite Lisses (et la BD), puis les Ulis, où il fédère les 200 associations de la ville autour d'un son et lumière, 1500 enfants participent au 1^{er}, il y en aura 6. Enfin, le Maire de Courcouronnes l'approche, l'embauche, ce sera une période où Paul courra les ateliers pour dénicher des talents pour le festival « l'art en mur ».

Puis vient le temps de la retraite... alors, quand sa fille s'installe à Château-Landon, il n'hésite pas !

Voilà un village où l'histoire est partout ! Il rejoint l'Office du Tourisme, se plonge dans les Cahiers du Passé et tous les ouvrages historiques, guide les visites de la ville... Et aujourd'hui ? Il continue à s'enthousiasmer, et à apporter sa pierre à la dynamique communale dès que possible...

A l'âge de 8 ans, on lui offre son premier appareil photo (Agfa), le virus ne le quittera plus. Vous avez sans doute pu admirer ses clichés à l'Hôtel Dieu, témoignage de ses voyages en Amérique Latine, en Islande...

LES RUBANS DU PATRIMOINE



Château-Landon récompensé par le prix des rubans du Patrimoine

Lancé en 1994 sous le nom de « Villes et Villages gagnants » le concours les Rubans du Patrimoine distingue et récompense des communes et intercommunalités ayant réalisé des opérations de rénovation ou de mise en valeur de leur patrimoine bâti. Sont primées les actions de réhabilitation des lieux de mémoire qui participent à la vie économique mais aussi à la transmission des savoir-faire des métiers du patrimoine.

Il existe plusieurs distinctions :

- **3 prix nationaux selon le nombre d'habitants de la commune ;**
- **1 prix spécial du jury ;**
- **1 prix « dynamisme territorial » ;**
- **1 prix régional par Région ;**
- **1 prix départemental par Département.**

C'est tout naturellement que la municipalité a décidé d'inscrire la rénovation et l'aménagement de l'Hôtel

Dieu, afin de mettre en valeur le travail accompli. Un dossier de candidature de 25 pages motivant le choix de rénover cet édifice, la prise en compte des aspects environnementaux et bien d'autres critères a donc été constitué.

Le prix régional a été décerné par le jury à Château-Landon.

C'est lors du salon des Maires de Seine-et-Marne du 30 septembre que le prix a été remis à la commune en présence de M. Boucaud, l'architecte qui a mis en œuvre et suivi les travaux. La plaque, symbole de la récompense, sera posée sur l'Hôtel Dieu.

Le concours en chiffres :

1 805 prix décernés depuis la création du concours

180 prix nationaux

200 prix régionaux

1425 prix départementaux

112 dossiers de candidature reçus en moyenne chaque année



L'INTER-COMMUNALITÉ et nous

COMMUNAUTE DE COMMUNES GATINAIS VAL DE LOING

Signé en décembre 2021 entre l'État et la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing (CCGVL), le Contrat de relance et de transition écologique (CRTE), dispositif contractuel de l'État, vise à favoriser la relance économique, la transition écologique et la cohésion des territoires. Constitué de plus de 100 projets communaux et intercommunaux, ce contrat est orienté autour de cinq grandes thématiques : **développement économique – tourisme, énergie – patrimoine, environnement – biodiversité, mobilité et eau – assainissement**. En signant le CRTE, la CCGVL permet aux communes de bénéficier de subventions pour leurs projets ayant trait aux thématiques susvisées. Chaque année, l'intercommunalité, les communes et l'État font une évaluation des actions menées en comité de pilotage sous l'égide du Préfet et du Président de la CCGVL et déterminent les actions à réaliser l'année suivante avant le dépôt des dossiers de subventions. Ainsi, en 2022, pour la rénovation énergétique du foyer rural, la commune de Château-Landon a ainsi bénéficié de 204 621,00 € de subventions au titre de la Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) soit 70 % du montant prévisionnel des travaux. À l'échelle de la communauté de communes, ce sont 1,2 M€ de subventions attribués par l'État. Parmi, les projets soutenus, figurent le déploiement des vélos à assistance électrique pour favoriser le tourisme sur le territoire, l'acquisition de véhicules électriques pour les services communautaires, la réfection énergétique des bâtiments communaux... **Pour 2023, la commune a soumis cinq nouvelles actions (rénovation des éclairages de bâtiments publics – passage en LED, rénovation de la toiture de l'école maternelle, installation de deux bâches de récupération d'eau de pluie, rénovation du réservoir d'eau de la Place de Verdun et sécurisation du réservoir d'eau de Mocupix).**

www.ccgvl77.fr



LES ECOLES

Un grand concours départemental de lecture à voix haute a lieu chaque année au sein des écoles, il concerne les élèves de CM1 et CM2.

Ce concours a pour but de promouvoir la lecture auprès des jeunes et aussi d'apprendre à choisir un livre, d'en apprécier la lecture et surtout à le partager à voix haute. Les élèves sont invités à lire en public un court texte de leur choix durant 3 minutes devant un jury.

Ce jury devra apprécier le rythme de lecture, l'intonation, la ponctuation et la gestuelle.

En 2022, le concours inter école a eu lieu le 9 avril dans la commune de Château-Landon. Maeline Fagot de l'école de Moncourt-Fromonville a été sélectionnée pour participer à la finale le 11 mai 2022 au Panthéon à Paris.

Nous sommes enthousiastes de l'intérêt que porte les élèves à ce type d'événement.

Nous remercions vivement les professeurs des écoles qui permettent de réaliser ce concours.



La Vie des ASSOCIATIONS



Associations sportives



- **Aikido club**
MIJS Philippe 06 33 06 08 59
- **Amicale cyclomotourisme**
CHAUVIGNY Patrick 06 76 06 11 45
- **Anzy Zumba Fitness**
NOGAL Angélique 07 86 67 16 22
- **Billard club**
SÉCHET Florent 01 64 29 47 49
- **Boucan d'enfer (la Pétanque)**
POTIGNON J-Philippe 09 53 34 97 37
- **Boxe Thaïlandaise**
ARFAOUI Moufid 06 08 48 91 70
- **Clbc Badminton**
VIE Ludovic 06 26 15 54 82
- **Cross body**
VECCHIONE Michèle 06 30 31 37 96
- **Sways & Struts (Danse country)**
PRESOTTO J-Claude 06 79 93 85 44
- **ES Gymnastique**
GOURTAY Gilles 01 64 29 43 13
- **Gymnastique volontaire**
DEFOIX Elisabeth 01 64 29 37 41
- **ES Karaté**
TABUYA Marlène 06 70 25 34 23
- **Football club Gâtinais Val-de-Loing**
VAUDELLE Olivier 06 75 65 36 61
- **Fustal**
TABUYA Florian 06 43 30 49 85
- **Moto club «les Corneillas»**
LONGEAS Thierry 06 09 69 27 99
- **Moto TT de Château-Landon**
MANGIN Gérard 07 71 12 35 46
- **Mouvements (Yoga)**
GUIGNON Florence 01 77 03 26 08
- **Qi Gong**
BILLARD Michèle 01 64 29 47 40
- **Les Renards affûtés (Roller hockey)**
DANY Sébastien 06 64 70 26 62

Associations culturelles



- **Bibliothèque pour tous**
DARQUENNES Danièle 01 64 29 48 90
- **Comité de jumelage**
BILLARD Francis 01 64 29 47 40
- **Histoire et Archéologie**
BILLARD Michèle 01 64 29 47 40
- **L'envolée poétique et vagabonde (club de poésie)**
FARE Luce 06 60 59 46 02
- **Les Amis de l'Hôtel Dieu**
GUIGNON Florence 01 77 03 26 08
- **Paixao de Portugal**
VILAS Anne-Marie 06 08 63 16 60
- **UPUPIDES**
CHOLLET Simon
<http://www.upupides.fr>





© Association les Maux d'enfants



Associations diverses

- **Amicale des sapeurs pompiers**
Centre de secours 01 64 78 52 00
- **Anciens combattants et FNACA**
FAVRET Claude 01 64 29 35 47
- **Comité des Fêtes**
DAUVERGNE Françoise 06 70 34 54 77
- **Croix rouge locale**
BARBERYE Nathalie 07 82 02 41 27
- **Les Agités du Local LBPC**
LOURGUIOUI Madjda 06 50 14 87 68
- **Les Blés d'or**
INIZAN Pascal 06 88 15 82 22
- **Les Maux d'enfants**
(soutien des familles dans la lutte contre les maladies métaboliques)
PAYET Sabrina 06 16 04 22 97
- **Les Poneys du Gâtinais**
OLESKY Dominique 06 58 97 68 80
- **RAESEF**
MBÉRY Marie-Michèle 01 64 28 06 91
- **Société de chasse**
CACHON Jean-Pierre 01 64 78 79 27
- **Tous en Fête**
GOYET Nelly 06 20 66 94 74



Associations artistiques

- **Chant'en Choeur (chorale)**
FARE Luce 06 60 59 46 02
- **Créapassion**
REDON Marie -Christine 06 75 36 12 95
- **Créateurs de moments artistiques**
PICOT Pascal 06 03 29 28 07
- **Fanfare les Abeilles**
POULTIER Marie-Bernadette 01 60 96 56 03
- **Graine de Scapin (théâtre)**
COMBY Agnès 02 38 26 58 48
- **Les doigts de fée (couture)**
SELLIER Marie-France 02 38 95 87 30
- **Piano en Liberté**
GUIGNON Florence 01 77 03 26 08
- **Pigmente ta vie**
POMMEREAU Bénédicte 06 11 48 52 36



© Association Pigmente ta vie



GROS PLAN SUR L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES (APE)

Qui :

L'association est composée d'un bureau décisionnaire de 7 personnes et d'environ 40 familles adhérentes chaque année.

Chacun apporte ce qu'il peut : du temps, des compétences, des idées, du matériel, des gâteaux, etc.

Elle s'adresse aux enfants de tous âges mais aussi aux parents, grands-parents... puisque chacune de nos manifestations est un moment à partager en famille.

Quoi :

Nos principales fonctions sont de :

- **Faire le lien** entre les parents d'élèves et les équipes éducatives ;
- **Inform**er sur la vie de l'école ;
- **Représenter** les parents aux conseils d'école ;
- **Organiser** des actions et manifestations ;
- **S'impliquer** dans les difficultés éventuelles de fonctionnement.

Comment :

Nos rentrées d'argent se font via les adhésions, une subvention de la mairie et les différentes actions et manifestations organisées tout au long de l'année. Nous proposons par exemple, des ventes sur catalogue, des objets personnalisés avec dessins d'enfants, des box goûter.

Nous organisons également : loto, kermesse, Escape Game, vide ta chambre, etc.

Les bénéfices de ces actions nous permettent de reverser une subvention aux écoles mais aussi de proposer des manifestations à moindre coût pour les enfants, ou encore d'acheter lots, bonbons, matériels, etc.

Lors de chaque action, nous avons à peu près une

centaine de visiteurs et une dizaine de parents bénévoles.

Nous proposons des choses nouvelles, (comme le loto ou l'Escape Game), pour plaire au plus grand nombre. Il n'est pas toujours évident de proposer des activités où les plus petits (3 ans) et les plus grands (15 ans) s'amuse.

Où :

Nous communiquons via les mails des adhérents, les cahiers de liaison, les panneaux d'affichage devant les écoles mais aussi notre page Facebook : APE Château-Landon.

Nous avons également une boîte aux lettres devant chaque école et une adresse mail : apecateauandon@yahoo.fr.





Conseil municipal D'ENFANTS

Qui dit nouvelle année scolaire dit nouveau Conseil Municipal d'Enfants (CME).

Après une dernière manifestation avec l'accueil des nouveaux nés et des nouveaux arrivants début septembre, le CME est largement renouvelé. En effet, entre les fins de mandat et ceux qui ne souhaitent pas poursuivre; il ne reste que 5 jeunes conseillers du précédent mandat.

De nouvelles élections ont donc eu lieu le jeudi 13 octobre, et ce sont 14 nouveaux conseillers qui sont venus compléter le CME. D'ailleurs, vous pouvez découvrir leurs affiches de campagne sur cette page. Diverses raisons ont poussé ces enfants à se présenter comme : « **je voudrai améliorer des choses dans la ville** » ou bien « **j'ai envie de m'investir pour ma commune** », ou encore « **je voulais faire comme mon frère et ma sœur qui ont été élus tous les 2** ».

Le nouveau CME a déjà participé à la traditionnelle commémoration du 11 novembre en lisant les noms de 20 Châteaulandonnais morts pendant la 1^{ère} Guerre Mondiale. Il est également intervenu, comme chaque année, au repas des aînés le samedi 3 décembre en lisant des phrases que les enfants

avaient eux-mêmes rédigé sur leur relation avec leurs grands-parents. Ils ont aussi participé au jury des maisons décorées le samedi 17 décembre.

Ces nouveaux élus ont plein de projets pour leur mandat; ils organiseront leur traditionnelle Opération Ville Propre au mois de mars 2023, ils souhaitent installer des paniers de basket dans la cour de l'école élémentaire, ils sont attentifs aux projets sur l'environnement. Le CME participera certainement à un atelier intergénérationnel à la résidence des Plantagenêts.

Vous pouvez constater que leur mandat s'annonce bien chargé, ils semblent très investis et très motivés!!! Vous pourrez suivre l'évolution du CME lors du prochain journal...



©Paul LAMOUR

L'agenda

- Exposition Maurice REBËCHE à l'Hôtel Dieu jusqu'au 29 janvier 2023

- Guinguettes : 26 mai, 16 juin, 21 juillet, 18 août 2023

Pour toujours plus d'infos, n'oubliez pas le site de la mairie :

www.chateau-landon.com

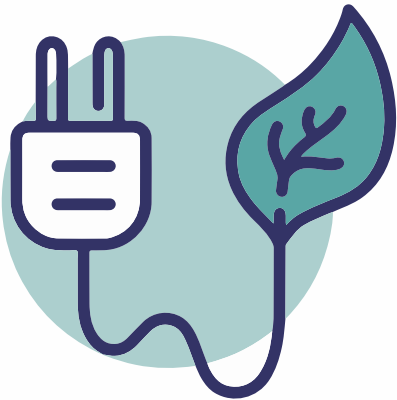
Pour obtenir les informations en direct, téléchargez gratuitement l'application panneau pocket sur votre téléphone portable :

www.panneaupocket.com

Newsletter des informations envoyées une fois par mois par mail. Inscription en mairie en précisant nom, prénom, adresse postale et mail.

Instagram

[@villedechateaulandon](https://www.instagram.com/villedechateaulandon)



Vivre ENSEMBLE

La commune entre en sobriété énergétique....

La sobriété énergétique est une démarche qui vise à réduire les consommations d'énergie par des changements de comportement et d'organisation collective

Face à la flambée des coûts de l'énergie et au contexte d'urgence climatique, la commune n'est pas épargnée et a donc décidé de prendre des mesures, impactant directement les habitudes des Châteaulandonnais.

Tous les bâtiments publics de la commune sont concernés de manière adaptée :

- La saison de chauffage pour cet hiver est réduite, elle a commencé après les vacances

d'automne jusqu'aux vacances de printemps (adaptation possible selon la rudesse de l'hiver) ;

- L'utilisation publique des bâtiments est privilégiée en regroupant des associations. Une attention particulière est portée à l'extinction de l'éclairage ;

- L'éclairage public est coupé entre 23 h 30 et 5 h00 ;

- Le chauffage est réduit à 16 ° dans les locaux sportifs (selon la convention éco-responsable) ;

- Le chauffage des autres salles est maintenu à 19 ° le jour et abaissé à 16° la nuit ;

- L'eau des vestiaires n'est plus chauffée ;

- Le foyer rural est en cours de rénovation énergétique grâce à

des subventions de soutien aux économies énergétiques ;

- Un programme pluriannuel est lancé pour le remplacement des ampoules par des LED ;

- L'allumage des illuminations de Noël sera sur une période plus courte et calé sur les horaires de l'éclairage public ;

- Le concours des maisons illuminées est remplacé par le concours des maisons décorées.

Chaque action compte, pour économiser l'énergie, on agit, on réduit.

Tribune LIBRE

MAJORITÉ

L'équipe municipale est un ensemble, nous marchons main dans la main avec nos collègues de la minorité pour mener à bien l'ensemble de nos projets avec une participation active de tous.

MINORITÉ

Gouverner, c'est choisir
Les temps sont durs....
Pour chacune, pour chacun.
Nous en sommes conscients. C'est pourquoi, à l'heure des choix, bien que minoritaires, nous faisons de

notre mieux pour préserver le vivre-ensemble à Château-Landon, selon nos valeurs et nos principes. Avec 4 voix sur 23. Marie-Odile SCHORTER, Sylvie STITI, Michel ETTLIN, Jean-Hubert FRISON.

RÉVISION DU PLU

Réponses « saurez-vous reconnaître les comédiens » de la photo située en haut p. 20 du magazine n°4 (de gauche à droite) : PETIT Denis, LEFÈVRE Henri, DEFOIX Antoine, DEFOIX Elisabeth, DUMOUTIER Odile, DUMOUTIER Georges (metteur en scène), HOUY Guy, ROIGNEAU Corinne, HUGUET Jacqueline, HUGUET Michel et THOMY-MARTIN Claire.

QUELQUES ELEMENTS D'INFORMATION SUR LA PROCÉDURE EN COURS...

Un important travail de rédaction du Diagnostic et de l'État Initial de l'Environnement a été réalisé ces derniers mois par le cabinet SYNTHÈSE ARCHITECTURE en charge de la révision du PLU. La rédaction du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) s'achève également et a conduit à définir les grands axes du projet de ville pour les prochaines années.

- 1- Préserver les richesses paysagères et patrimoniales de la commune
- 2- Conforter et développer une économie durable
- 3- Accompagner un développement urbain répondant aux besoins des habitants
- 4- Faciliter le recours aux mobilités alternatives à la voiture
- 5- Améliorer les performances et la qualité environnementale des réseaux

Le processus de révision du PLU prévoit une information régulière aux habitants. Les administrés peuvent d'ores et déjà prendre connaissance du projet au travers des panneaux d'exposition présentés depuis quelques semaines à la mairie. Une réunion publique a été organisée le 8 décembre 2022 au foyer rural.

Le 1^{er} trimestre 2023 sera consacré au débat du PADD et à sa traduction réglementaire dans les pièces du PLU : Orientation d'Aménagement et de Programmation, règlement graphique et règlement écrit.

La concertation se poursuivra par l'organisation d'une nouvelle réunion publique au printemps 2023 où l'ensemble des évolutions du PLU seront présentées. Le projet de PLU finalisé fera ensuite l'objet d'une délibération pour « Arrêt » au Conseil Municipal avant l'organisation d'une enquête publique programmée au cours du 3^{ème} trimestre.

HOMMAGES

Deux figures de Château-Landon nous ont quittés ces derniers mois. Ils avaient tous les deux tellement fait pour le rayonnement de notre commune.

Renée Besnard, ancienne institutrice et secrétaire de mairie très appréciée à La Madeleine-sur-Loing, a beaucoup œuvré au sein de l'association « Histoire et Archéologie » avec son époux. Elle était présente également au sein de l'office de tourisme à une époque où le tourisme était une compétence communale. Elle menait joyeusement des visites guidées de la commune. C'était une « grande dame » au grand cœur et à l'esprit très affûté.

Claude Poireau, natif de Château-Landon, s'est de tout temps employé à promouvoir l'attractivité de la cité en parallèle de son parcours dans l'aéronautique. Il fut également conseiller municipal de 2006 à 2014, sous le mandat de Vincent Ouvré puis celui d'Antoine Defoix. Grand passionné de photographie, il s'est impliqué au sein de l'association « Histoire et Archéologie », dont il a été président de 2005 à 2013 et a travaillé à la réussite des journées du patrimoine pendant de nombreuses années.

Tous deux avaient l'œil pétillant d'espièglerie. Ils vont nous manquer.

Toutes nos condoléances aux familles.



Justice de Paix À CHÂTEAU-LONDON

La Justice de Paix : l'Héritage de la Révolution

Les cahiers de doléances, rédigés à la veille de la Révolution, avaient souligné la nécessité d'une réforme judiciaire. En 1790, l'Assemblée constituante fut alors chargée de répondre

aux vœux de ses concitoyens. Les idées et les propositions faites au législateur fusèrent en tous sens, mais vers un seul et même but, celui de voir instaurer une nouvelle forme de justice, proche du justiciable, dégagée de frais onéreux et de lourdes formalités. Cette justice devait être avant tout rendue par un homme de confiance. C'est ainsi que la loi des 16 et 24 août 1790 instaure une justice de paix par canton ; chacune était sous la responsabilité d'un

juge de paix, élu par les citoyens actifs du canton, réunis en assemblée primaire. La présence de deux assesseurs était obligatoire pour qu'ils puissent rendre un jugement. La loi du 9 ventôse de l'an IX (28 février 1801) remplace les deux assesseurs par deux suppléants et permet au juge de statuer seul.

Pour être candidat, il suffit de justifier de la nationalité française, de jouir de ses droits civils et politiques et d'avoir 30 ans révolus. Aucun diplôme sanctionnant des études de droit n'est obligatoire.

Les juges de paix avaient pour principale mission de régler les litiges de la vie quotidienne par une démarche conciliatrice : petites affaires personnelles et mobilières, reconnaissances en paternité, conflits bénins entre particuliers, litiges entre voisins, conflits entre locataires et propriétaires (les propriétaires se plaignant de ne pas avoir reçu leur loyer et les locataires des charges trop élevées par exemple), contraventions de simple police, levée ou maintien de scellés (lors des règlements de successions en

cas d'héritages)

La professionnalisation des juges de paix et le regroupement des justices de paix (nouveau maillage face à l'urbanisation croissante), débutés en 1929, ont constitué les prémices de la disparition de ces juridictions originales. À compter de 1946, au moment où la fonction de magistrat professionnel devient enfin accessible aux femmes, il est demandé aux nouveaux recrutés d'être titulaire de la licence en droit. Cette disposition permet, à compter de 1959, la dissolution de la justice de paix et de procéder à un plan d'intégration sur plusieurs années (environ dix ans) des juges de paix, au sein du corps des magistrats de l'ordre judiciaire.

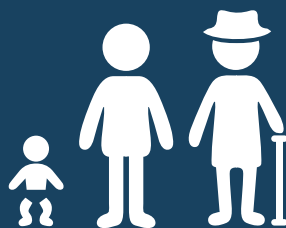
De plus, la judiciarisation de la société a nécessité des institutions plus qualifiées. Supprimées à compter du 1^{er} janvier 1959, les justices de paix sont remplacées par les tribunaux d'instance, les médiateurs et les conciliateurs

En 2002, le législateur a créé les juridictions de proximité, dont le rôle peut s'apparenter à celui des juges de paix, mais qui sont des professionnels du droit. Une loi de 2011 revient sur cette création, mais la suppression des juges de proximité est repoussée au 1^{er} janvier 2015 ; puis au 1^{er} janvier 2017, avant d'être effectivement supprimée le 1^{er} juillet 2017.

En juillet 2020, à l'occasion de son discours de politique générale, le Premier ministre Jean Castex a annoncé la création d'une juridiction de proximité chargée de réprimer les délits et incivilités de la vie quotidienne. Le ministère de la Justice a toutefois précisé qu'il ne s'agissait pas de recréer ce qui avait été supprimé en 2017.



La justice de paix accueille aujourd'hui une association artistique « Pigmente ta Vie ».



Naissances

2022

Hope VAVOUIL _____ 11/07
Adel DARNIS BOUOKKAZ _____ 25/08
Lissandro VASQUES DUGUÉ _____ 30/09
Khelissa SIMEON _____ 21/10

Parrainages civils

2022

Maïna BATSIMBA MARNE _____ 01/10

Mariages

2022

Bruno SCHWAAR
& Sabrina PETIT _____ 02/07

Arnaud ALCABAS
& Noëlla BONNIER _____ 09/07

Jérôme DURAND
& Maëva BRIAND _____ 27/08

Patrick RAGOT
& Fabienne DELAUNAY _____ 17/09

Décès

2022

Nadine LEMARNE _____ 23/06
Georges LESEIGNEUR _____ 08/07
Raphaël FARNAULT _____ 26/07
Renée BESNARD _____ 31/08
Monique TIMBERT _____ 04/09
Michel MONTGERMONT _____ 05/09
Michel GOYER _____ 13/09
René COMBE _____ 30/09
Claude POIREAU _____ 25/10
Solange COULOMB _____ 28/10
Pascal RICQ _____ 09/11
Marie-Hélène FOUILLARON _____ 15/11
Jean-Pierre MASSIN _____ 28/11
Jeannine MOULINS _____ 05/12
Henri LEFÈVRE _____ 07/12

Les personnes qui ne donnent pas leur autorisation de parution à la presse n'apparaissent pas sur cette page

